



© Mopti / CICR

BULLETIN D'INFORMATION

JANVIER 2017

CICR AU MALI



En ce début d'année 2017, la situation humanitaire demeure critique pour de nombreux civils vivant dans les zones conflictuelles du Mali. Alors que beaucoup d'espoirs étaient placés dans l'accord de paix signé en 2015, sa mise en œuvre s'avère plus lente et plus difficile que prévu. Ceci a un impact sur la situation sécuritaire et par conséquent sur le retour toujours timide des services publics dans ces régions.

Pendant ce temps, la population civile continue de subir les conséquences combinées du conflit armé et des aléas climatiques, rendant très difficile l'accès aux moyens de subsistance de base notamment l'eau ainsi qu'aux produits des champs et d'élevage. Malgré la reprise

des flux commerciaux entre les marchés du Nord et ceux du Sud, les mouvements et échanges entre régions du Nord, surtout dans les zones rurales, restent limités à cause de l'insécurité. La plupart des familles pauvres dans ces régions connaissent une baisse du revenu global et se trouvent dans l'incapacité d'investir dans des domaines autres que l'alimentaire.

Quant aux éleveurs, ils subissent également les effets de la crise, les routes traditionnelles de transhumance restant perturbées et les migrations de troupeaux étant toujours dictées par le cours du conflit armé ; ceci contribue à une très grande pression sur les ressources naturelles, engendrant par endroit des conflits intercommunautaires.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), présent au Mali depuis de nombreuses années, notamment dans sa partie septentrionale, compte rester un acteur majeur de la réponse aux besoins humanitaires des populations affectées par le conflit.

Pour que le CICR arrive à atteindre ses objectifs, il est crucial que toutes les parties au conflit et les auteurs de violences comprennent et reconnaissent le caractère neutre, indépendant et impartial de ses actions humanitaires. Le

CICR déploie ses activités en faveur de toutes les personnes en ne se basant que sur leurs besoins.

Une des préoccupations majeures de l'Institution est celle relative au respect de la mission médicale. L'accès aux soins pour tous les blessés et les malades doit être assuré en permanence. Dès lors, il est de la responsabilité des parties au conflit de faciliter cet accès, particulièrement aux personnes vulnérables.

Sachez en tout cas que le CICR demeurera présent au plus près des populations dans le besoin, à l'exemple de la réponse médicale qu'il vient d'apporter aux victimes des événements survenus le 18 janvier 2017 dans la ville de Gao où trois équipes chirurgicales ont opéré simultanément les nombreux blessés.

Pour terminer, je formule les vœux les plus sincères afin que le Mali trouve une certaine sérénité en 2017 et que la situation humanitaire en général s'améliore dans le pays.

Jean-Nicolas Marti
Chef de délégation



CICR

Keniéroba : quand les détenus contribuent à l'amélioration de leur alimentation

A 75 km de Bamako, à Keniéroba dans la région de Koulikoro, des détenus du centre pénitentiaire agricole cultivent la terre pour doter les prisons de stock alimentaire suffisant et riche.

Le centre pénitentiaire agricole de Keniéroba abrite un champ de 193 ha de terre arable. Il est exploité par des détenus et bénéficie depuis deux ans du soutien technique et financier du CICR à travers la fourniture des intrants agricoles (semences, engrais, herbicides), des matériels agricoles (charrues, coupe-coupes, dabas, pioches) et des supports pour la main-d'œuvre. La supervision technique est assurée par des techniciens des services communaux de l'agriculture et des agronomes du CICR.

En cours depuis deux ans, le projet de centre pénitentiaire agricole est la démonstration d'une collaboration fructueuse entre la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Éducation Surveillée (DNAPES) du Ministère de la Justice du Mali et le CICR. L'objectif étant d'améliorer la situation alimentaire des détenus et leurs conditions de vie ainsi que faciliter leur réinsertion future dans la société.

Des responsables des centres pénitentiaires de Koulikoro formés sur la chaîne alimentaire

En collaboration avec les autorités pénitentiaires du Mali, le CICR a organisé du 10 au 11 octobre 2016 un atelier de formation sur la chaîne alimentaire en faveur de certains responsables des centres pénitentiaires de Koulikoro, région administrative située à 60 km de Bamako.

Cet atelier de deux jours a rassemblé 16 régisseurs et magasiniers des Maisons d'arrêt de la région. Les sujets ont porté sur l'approvisionnement, l'entreposage, la préparation, l'accès et l'absorption de la nourriture. Des thèmes qui ont fait l'objet d'échanges enrichissants et constructifs entre les experts du CICR et les participants.

A travers ces formations, le CICR et la DNAPES souhaitent renforcer les compétences des gestionnaires de centres de détention sur la chaîne alimentaire afin de leur permettre de mieux jouer leur rôle en la matière. Au cours de l'année 2016, trois ateliers de formation ont été organisés pour 29 participants au total.



Une vue du champ de maïs de Keniéroba

« Ce programme est d'une importance capitale pour la direction pénitentiaire et les détenus eux-mêmes. Car non seulement ils participent à l'amélioration de leurs propres conditions de détention et à la production en quantité suffisante de leurs aliments, mais ils apprennent également des métiers qu'ils pourront exercer une fois sortis d'ici », explique le Commandant Kalilou Berthé, Directeur régional de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée de Koulikoro.

Dans ce centre, vivent cette année 15 détenus qui s'occupent des travaux champêtres pendant la journée. « Ici, nous vivons bien, nous mangeons bien et si nous tombons malades, nous sommes soignés. Ces conditions nous motivent davantage pour le travail », confiait FD*, chef de l'équipe des détenus cultivateurs. « Le projet évolue très bien. Il nous a permis d'avoir beaucoup de connaissances techniques dans le domaine de l'agriculture. Toutes choses qui nous permettront d'améliorer nos rendements agricoles et subvenir aux besoins de nos familles une fois en liberté. Nos enfants pourront aussi bénéficier de ce savoir-faire acquis ici » poursuit-il.

Cette année, le programme s'est soldé par l'exploitation de 16,5 ha de maïs, 5 ha de niébés et 5 ha d'arachides. « Nous sommes très contents des récoltes de 2016 avec

26.5 ha mis en valeur sur les 30 ha prévus et qui dépassent largement celles de 2015 où au total 17 ha seulement ont pu être exploités sur les 30 ha prévus. Nous espérons aller jusqu'à 50 ha en 2017 en intégrant des arbres fruitiers qui peuvent produire pendant presque toutes les saisons », explique le Lieutenant Ginga Koné, Régisseur du centre pénitentiaire agricole.

Comme à Keniéroba, le CICR soutient aussi le champ pénitentiaire de Tana (région de Ségou), avec une superficie totale de 15 ha ensemencée en maïs, mil, sorgho et arachide.

Ce projet de soutien à la production agricole dans les champs pénitentiaires s'inscrit dans un cadre global de coopération entre le CICR et le Ministère de la Justice. Ce cadre couvre plusieurs activités en milieu carcéral telles que des visites aux personnes privées de liberté, des projets d'amélioration d'accès aux soins de santé et plus particulièrement les projets d'amélioration de la chaîne alimentaire. La réhabilitation des magasins et cuisines, l'installation des fours à bois à haut rendement (Bellerive) et des formations en gestion de la chaîne alimentaire pour les autorités de plusieurs maisons d'arrêt font également partie des activités de soutien mis en œuvre par le CICR.

* Nom d'emprunt.

Le périmètre irrigué villageois (PIV), une technique de production rizicole soutenue par le CICR

Au Mali, la culture du riz constitue l'une des principales sources de revenus de la population. Malheureusement, dans les régions de Tombouctou, Mopti et Gao, la forte variation de la pluviométrie a rendu difficile l'exploitation des périmètres rizicoles. A cela s'ajoutent les effets du conflit et des violences qui ont contraint la population rurale à évoluer dans un périmètre restreint de peur de subir les actes de violences. Les producteurs sont donc confrontés à des difficultés de production liées principalement à la maîtrise de l'eau. La majorité des cultures vivrières se fait désormais au flanc du fleuve Niger. A ce niveau encore ils subissent les effets du flux du fleuve. Les parcelles rizicoles sont régulièrement, soit emportées par la montée du fleuve soit privées d'eau quand le niveau du fleuve devient très bas.

Pour faire face à ces variations, les exploitants aménagent de petits périmètres familiaux en maîtrise semi-contrôlée de l'eau, les aménagements rizicoles en submersion contrôlée et maîtrise totale de l'eau n'étant pas à leur portée.

Les difficultés sont énormes pour les producteurs. «Notre principale source de revenus est la culture de riz. Malheureusement nous sommes confrontés à d'énormes difficultés pour développer cette activité à cause du manque d'eau ou de sa bonne maîtrise. Nous aménageons régulièrement des périmètres d'irrigation mais leur gestion est pénible», confie Hamadou Ousmane, vice-président de la coopérative des exploitants du périmètre irrigué villageois de Gantyé-Keina (Kirchamba) dans la Région de Tombouctou. «Pendant la première mise en eau, nous passons toute une journée à attendre que l'eau arrive au premier partiteur. Il y a beaucoup de perte d'eau à cause de l'état du canal et nous passons tout le temps à colmater les fissures pour éviter que l'eau ne se disperse. Nous dépensons donc beaucoup d'argent dans l'achat de carburant pour la motopompe, pour les frais de maçonnerie et la surveillance du canal pour anticiper sur les pertes d'eau. Malgré les grands espaces que les membres de notre coopérative exploitent, nous ne réussissons plus à produire suffisamment par manque d'eau», ajoute-t-il.

Le CICR a décidé d'assister les producteurs villageois avec des semences améliorées et de les accompagner dans l'aménagement de leurs périmètres irrigués en submersion contrôlée et maîtrise totale de l'eau. Grâce à son soutien technique et financier, les paysans possèdent désormais des digues mieux aménagées qui réduisent leurs dépenses pour l'entretien. «Cette année, grâce à Dieu et avec l'aide



Une vue d'un périmètre irrigué

du CICR, en 15 mn à peine après avoir mis la motopompe en marche, l'eau arrive au 1er partiteur et nous n'avons aucun autre travail à faire que de voir l'eau arroser nos champs et de nous occuper du suivi de nos cultures», témoigne Hamadou Ousmane. «Avec très peu de carburant, nous réussissons maintenant à arroser toutes nos parcelles. Nous avons aussi le temps de nous occuper d'autres activités domestiques et mieux prendre en charge nos familles. C'est un grand soulagement», conclut-il.

Ainsi, les paysans ont désormais la possibilité de mieux maîtriser l'eau et produire sur de grands espaces à moindre coût, avec des productions suffisantes dont les rendements passent de 3 à 6 voire 8 tonnes à l'hectare par an. Ceci leur permet de consommer une grande partie, de vendre une certaine quantité et de constituer des stocks de semences.

Le CICR s'investit de plus en plus dans cette nouvelle approche de réhabilitation des infrastructures agricoles à travers l'aménagement des canaux primaires et secondaires ainsi que des digues des périmètres rizicoles pour permettre à la population de relancer leurs activités agricoles, après plusieurs années de crise qui ont restreint leurs capacités de production. Ce soutien sera poursuivi en 2017 à travers non seulement l'aménagement des périmètres en submersion contrôlée et maîtrise totale de l'eau, mais aussi par le transfert de compétences aux producteurs pour leur permettre ainsi de se prendre en charge de façon autonome.

En 2016, ce sont 10 PIV qui ont été aménagés par le CICR dans plusieurs localités dont 2 dans les régions de Tombouctou, 5 dans la région de Gao et 3 dans celle de Mopti.



Photo illustration

Mohamed Ag Ibrahim* retrouve sa famille et l'espoir d'un avenir prometteur

Le conflit dans le Nord du Mali a des conséquences diverses sur la population civile. Désemparées face aux souffrances qu'elles endurent, victimes des violences armées, certaines familles décident souvent de tout abandonner et prendre la route pour des horizons inconnus. Ces routes de l'exil finissent souvent par disperser des membres d'une même famille.

Livrés à eux-mêmes, certains enfants deviennent la proie des groupes armés à la recherche de combattants. Mohamed *, un adolescent âgé d'à peine 15 ans en 2014 fait partie de ces enfants dont l'innocence s'est envolée à fleur de l'âge à cause de ce conflit qui le sépara des membres de sa famille. Sa vie a vraiment basculé lorsqu'il a été enrôlé par un groupe armé.

Porté au cœur du conflit dans ce nouvel environnement qui le précipita malgré lui dans cette aventure à grand risque, le petit Mohamed* fut arrêté par les forces internationales de sécurité quelque temps après son enrôlement. Aidé par les différents acteurs de protection de l'enfance pour recouvrer sa liberté, il s'est vu confié à un centre de Bamako spécialisé dans la prise en charge des mineurs en situation de grande vulnérabilité.

Le CICR, à travers son service de rétablissement des liens familiaux, a permis à l'enfant et sa famille de renouer le contact avant de procéder peu de temps après à sa réunification avec un membre de sa famille localisé au Sud du pays en attendant un climat sécuritaire plus propice au Nord.

Soucieux des conditions des personnes réunifiées, le CICR s'emploie à les suivre et à les assister si nécessaire à travers notamment des visites régulières et des activités génératrices de revenus (AGR) dans le but de faciliter leur réinsertion sociale. C'est ainsi que Mohamed*, qui atteindra bientôt sa majorité, a été sélectionné pour bénéficier de ce programme.

Après des évaluations de son projet, le CICR a apporté une assistance au jeune homme, ce qui lui a permis d'ouvrir le petit commerce qu'il aime tant.

Les récentes visites effectuées auprès de lui après le démarrage de son projet ont montré que les activités donnent un grand espoir à cet enfant antérieurement associé aux forces et groupes armés, «Je suis bien épanoui et je me sens bien intégré au sein de ma communauté», confie-t-il en souriant.

* Nom d'emprunt

Rétablissement des liens familiaux (RLF)

En collaboration avec la Croix-Rouge Malienne (CRM), le CICR a permis aux personnes séparées du fait du conflit de rétablir le contact, voire de regagner leur famille. Ainsi, de janvier à décembre 2016, le CICR a :

- renforcé le service RLF de la CRM composé d'une centaine de volontaires afin de permettre aux membres des familles séparées du fait de la crise ou de leur migration de rétablir/maintenir le contact ;
- facilité 6 327 appels téléphoniques, distribué 985 messages Croix-Rouge, localisé 33 personnes et réuni 5 enfants,
- collecté 166 demandes de recherche pour les migrants portés disparus.

Kidal : le CICR s'efforce de subvenir aux besoins primaires de la population

Subvenir aux besoins élémentaires de la population affectée par la crise et les violences armées dans la région de Kidal reste une des priorités du CICR. En 2016, il a mené diverses actions pour permettre aux différentes communautés vivant sur ce vaste territoire du Nord du Mali de répondre à leurs besoins de subsistance de base. Les domaines couverts sont relatifs à l'amélioration des conditions de vie, au soutien alimentaire, à l'amélioration des revenus et au support à l'élevage.

Malgré les conditions de sécurités aléatoires et les difficultés d'accès à certains produits sur les marchés locaux, le CICR s'est évertué à satisfaire aux besoins essentiels des personnes les plus affectées.

Face aux besoins alimentaires des populations, le CICR s'est investi dans deux principaux domaines : la distribution de vivres et le support à l'élevage.

Afin de répondre au manque de nourriture occasionné par le déficit pluviométrique de 2015, le CICR a distribué 333 tonnes de vivres à 1 000 familles vulnérables dont 400 dans la commune d'Essouk et 600 dans celle d'Anéfis. Cette distribution alimentaire a été renforcée par un soutien à la production, principalement dans le domaine de l'élevage et du maraîcher.



Lors de la campagne de vaccination 2016 - 2017

En vue de permettre aux éleveurs de couvrir les besoins alimentaires de leurs troupeaux pendant la longue période de soudure (manque de pâturage, forte concentration des troupeaux), le CICR a procédé à la distribution de 300 tonnes d'aliments de bétail (tourteaux de coton et du son de blé granulé) à 500 éleveurs des communes d'Essouk, Anéfis et Kidal. Chaque bénéficiaire a reçu 100 kg d'aliment de bétail soit 50 kg de tourteau de coton et 50 kg de granulé de blé. Ces aliments sont principalement destinés aux

animaux femelles en gestation et allaitantes pour produire suffisamment de lait, seule source de nourriture pour les enfants et les personnes âgées pendant la période de soudure. Le CICR a également construit des puits à Tessalit et à Kidal afin d'augmenter la production maraîchère et les revenus des exploitants.

Ces actions ont été complétées par une campagne de vaccination du bétail qui a démarré en octobre 2016 et s'étendra jusqu'à février 2017. Le CICR apporte un support au transport des vaccins depuis Bamako et à la chaîne de froid avec un réfrigérateur, un congélateur et des cool-box. Cette campagne fait suite à une série de vaccinations qui a commencé depuis 2013. Elle donne de bons résultats selon Dr. Issouf Ag Alkalifa dit Dr Bidin : « la vaccination contre la maladie clavelée a été une réussite puisqu'il n'y a plus de cas signalé dans la zone. Auparavant cette maladie était la source de mortalité du cheptel et décimait des troupeaux entiers. Grâce au soutien du CICR et au suivi régulier qu'il assure à travers ses techniciens, nous pouvons dire que cette maladie est en forte diminution³», confiait-il.

Les familles vulnérables dirigées par des femmes ont continué à bénéficier du soutien du CICR pour améliorer ou restaurer leurs revenus de sorte qu'ils atteignent au moins 80% du montant d'avant la crise. Plusieurs programmes ont ainsi été déployés. Des soutiens financiers ont été accordés aux groupements de femmes pour la création d'activités génératrices de revenus.

A Kidal, l'eau continue de couler grâce aux efforts du CICR et de la SOMAGEP

La ville de Kidal continue de subir les effets de la crise de 2012. Le fonctionnement des services sociaux de base devient problématique et la population a du mal à faire face aux besoins essentiels. C'est le cas de l'eau potable dont la production et la fourniture ont connu des difficultés depuis 2012.

Pour faire face aux besoins en eau de la population de cette agglomération de près de 15 000 habitants (selon le recensement de 2012), le CICR a décidé d'apporter un soutien à la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP) dans ses efforts pour la facilitation de l'accès à l'eau potable pour la population urbaine de Kidal. Depuis mi-mai 2014, en collaboration avec la sous-commission « Eau et Energie » de

Kidal, le CICR a pris en charge l'amélioration du système d'approvisionnement constitué de 8 stations de pompage équipées de pompes électriques immergées et de 6 générateurs de différents calibres. Ce système est prévu pour fournir 500 mètres cubes d'eau par jour au bénéfice de 25 000 personnes.

Pour faire fonctionner les 6 générateurs d'une capacité énergétique totale de 180 KVA, le CICR fournit 6 000 litres de carburant par mois, fournit les pièces de rechanges et les consommables (filtre à air, filtre à huile, filtre à gas-oil, courroie de distribution, huile de moteur) et assure la maintenance du réseau (refoulement et distribution) en remplaçant la robinetterie et la tuyauterie défectueuses..



Souleymane sur son lit d'hôpital

« Malgré mon handicap, je reste une personne à part entière... »

Souleymane est un jeune commerçant de 19 ans qui parcourait plusieurs foires de la région de Gao. Un jour de l'année 2016, sa vie a basculé suite à un accident de la voie publique qui lui a coûté l'amputation de sa jambe. Grâce à l'équipe médicale de l'hôpital Hangadoumbo Moulaye Touré de Gao, il retrouve petit à petit le sourire.

Ce 9 octobre 2016, sur le trajet Batal-Gao, tout bascule pour le jeune Souleymane. Le véhicule de transport dans lequel il se trouve fait un grave accident faisant des morts et des blessés. Souleymane s'en sort avec une sérieuse fracture à la jambe gauche et une grave blessure à la jambe droite.

Transporté d'urgence à l'hôpital de Gao, le jeune homme décline l'offre de se faire soigner par la médecine moderne préférant la médecine traditionnelle. Quelques jours plus tard, alors que son état de santé commençait à s'aggraver, sa famille décide enfin de se réorienter vers la médecine moderne. Il est reçu par l'équipe chirurgicale conduite par un médecin du CICR. Après le diagnostic du chirurgien, son état nécessite une amputation de la jambe droite ; un choc pour lui et sa famille. Souleymane est rempli d'angoisse, car son membre inférieur gauche fon-

ctionnait déjà difficilement avant cet accident. «Quelle serait la perception de ma communauté ? Comment continuer à vivre avec ce handicap ?» se demandait-il. Ces questions taraudaient également dans l'esprit de sa famille qui était réticente à l'amputation.

En pareille circonstance, un suivi psychologique individuel s'impose au patient. L'équipe psychosociale et santé mentale du CICR est donc invitée à recevoir le nouveau patient Souleymane. Après quelques séances de conseils et d'écoutes, le jeune homme finit par accepter son nouvel état. L'opération se passe bien et il est mis à la disposition du service de physiothérapie de l'hôpital renforcé par le staff CICR. Une série de séances de rééducation est entamée pour accompagner le jeune patient à retrouver une mobilité physique acceptable. Souleymane commence à afficher désormais le sourire et la joie de vivre grâce à

la qualité des soins et au suivi constant dont il bénéficie de la part de l'équipe médicale. «Je suis convaincu que malgré mon handicap, je reste une personne à part entière et que je peux reprendre mon commerce et continuer à profiter de la vie» confie-t-il tout souriant. Dès qu'il sera guéri, il bénéficiera d'une prothèse pour remplacer son pied amputé.

Tout comme le jeune Souleymane, de nombreuses victimes des accidents de la voie publique ou des violences armées ont bénéficié de prises en charge médicales et de suivis psychologiques pour les aider à retrouver une vie plus ou moins normale. En 2016 les équipes du CICR dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal ont procédé à plus de 2 000 interventions chirurgicales et plus de 1 000 consultations psychosociales individuelles.



Des journalistes lors des exercices pratiques de sauvetage d'urgence

Des journalistes initiés aux gestes qui sauvent

En collaboration avec le CICR, la Croix-Rouge Malienne (CRM) a organisé à Bamako une formation d'initiation aux gestes de premiers secours à l'endroit des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle. Elle s'est déroulée du 28 au 30 septembre 2016 et a regroupé 22 journalistes provenant des localités de Ségou, Sikasso, Nara et du District de Bamako. En plus de l'initiation aux gestes de premiers secours, les participants ont été sensibilisés sur les règles essentielles du DIH. Cette formation est la deuxième du genre en 2016 après celle tenue à Mopti en mai 2016 en faveur des journalistes du Nord et ceux de la région de Mopti.

Au cours de la première journée, les représentants du CICR ont informé les participants sur l'action humanitaire de la Croix-Rouge au Mali, les règles de base du

DIH et la protection que ces dernières accordent aux journalistes dans des missions périlleuses. Au terme de cette première partie, les journalistes se sont engagés à promouvoir les principes du DIH à travers leurs différentes publications.

Les deux jours suivants ont été consacrés à la formation en premiers secours. Les formateurs de la CRM ont traité 8 modules à savoir la protection, l'alerte, le bilan et la surveillance d'une victime, l'étouffement, le saignement, victime inconsciente qui respire, victime inconsciente qui ne respire pas et les malaises. Les formateurs ont fait usage de leur savoir-faire pour transmettre des techniques de base aux apprenants à travers une méthodologie alternant la théorie et la pratique. Chaque participant s'est exercé à appliquer les

techniques apprises dans une ambiance détendue et chaleureuse. A l'issue de cet apprentissage, une attestation d'initiation aux gestes de premiers secours a été remise à chaque journaliste.

Les gestes de premiers secours ou gestes qui sauvent représentent le premier maillon de secours à apporter à toute victime d'accident de la voie publique, de catastrophe ou de n'importe quelle situation inhabituelle compromettant l'état de santé d'un individu. Ces techniques permettent d'apporter des réponses adaptées et de maintenir la victime en vie avant l'intervention des services spécialisés.

En dispensant ces cours, la Croix-Rouge souhaite doter toutes les couches socio-professionnelles de relais de secouristes bénévoles pour une prise en charge à base communautaire efficace et rapide.

Réflexions sur des Soins de Santé en danger et l'Accès Plus Sûr

Du 6 au 8 octobre 2016 à Bamako, la Croix-Rouge Malienne (CRM) et le CICR ont organisé une table ronde regroupant neuf Sociétés nationales de la Croix-Rouge (Burkina Faso, Cameroun, Congo-Brazzaville, RDC, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, République centrafricaine, Tchad) ainsi que les Sociétés nationales partenaires de la CRM, sur les thématiques des Soins de Santé en danger et l'Accès Plus Sûr.

Faciliter et protéger l'accès aux soins de santé, en particulier pendant les pé-

riodes de conflits et troubles internes, est une responsabilité de tous ; telle est la conclusion et la recommandation principale ayant découlé de cette table ronde. Les participants, témoins des scénarii et incidents affectant les structures, biens et personnels de santé dans leurs pays respectifs, se sont engagés à collaborer et promouvoir la protection des soins de santé.

Au sujet de l'Accès Plus Sûr, il a été souligné le fait que la délivrance des services humanitaires, tels que les premiers se-

cours aux blessés, dans les situations sensibles et dangereuses de conflits armés ou de troubles, diffère d'une assistance en tant de paix. Le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge doivent être mieux préparés à travailler dans ces conditions précaires et prendre les mesures nécessaires pour accroître l'accès aux victimes, tout en minimisant les risques sécuritaires.

